

# -Club Français du Bouvier des Flandres et des Ardennes-

<p><b>Agréé par le Ministère de l'Agriculture</b> <b>Affilié à la Société Centrale Canine,</b> <b>reconnue d'utilité publique</b> <b>Fondé pour favoriser l'amélioration du Bouvier des Flandres de race pure</b></p>		<p><b>Siège social:</b> <b>M Jean-François Kranklader</b> <b>la Ferrandière,</b> <b>54, route de saint Maurice</b> <b>73240, Gresin</b> <b>Tel 0476317967</b> <b>Jean-françois.kranklader@orange.fr</b></p>
---	---	---

Procès-verbal de la réunion de Comité  
du samedi 08 juillet 2017  
à Aubervilliers (93)  
dans les locaux de la Société Centrale Canine

## Ordre du jour :

1. Nouveaux adhérents
2. Courrier
3. Rappel du rôle des commissions
4. Découpage définitif des délégations et statuts des délégués
5. Calendrier 2018
6. Point sur l'avancement et finalisation de la NE 2017
7. Questions diverses

Début de la séance à 11h25.

Etaient présents :

Mesdames Christiane Lagnié – Françoise Leroux – Annie Lombardi et Michelle Serpaggi  
Messieurs Bernard Lagnié – Claude Lefranc et Jean-François Kranklader.

Etaient absents pour raisons familiales :

Mesdames Marie-Geneviève Champromis - Michèle Gaulier et M Gérard Cacheux.  
Leur absence est excusée.

### 1. Nouveaux adhérents

Madame Leroux présente 10 nouveaux adhérents, tous acceptés à l'unanimité des présents.

A ce jour le club compte 181 adhérents. Nous espérons passer le cap des 200 adhérents avant la Nationale d'Élevage. Pour relancer les adhésions le Comité décide de mettre en place une politique d'encouragement et de motivation :

- Création d'une adhésion découverte couple à 25€.

Le bulletin d'adhésion présentant cette offre sera mis en ligne sur le site et joint au bulletin à paraître.

- Innovations dans le déroulement de la remise des récompenses pour la Nationale d'Élevage.
- Rôle des délégués régionaux précisé dans les nouvelles « dispositions » compte tenu du nouveau découpage.

Les délégués régionaux, véritables ambassadeurs auprès des adhérents de leur région se devront d'assurer un rôle d'accompagnateur et de conseils notamment envers les futurs acquéreurs de bouvier ou les maîtres néophytes mais aussi un rôle de « rassembleur » en organisant diverses manifestations, en représentant le CFBF&A dans les diverses manifestations auxquelles participent des propriétaires de Bouviers et surtout en étant présent, dans la mesure du possible, à la Nationale d'Élevage avec leur chien.

### 2. Courrier

Le président présente le courrier reçu :

- Une lettre de la Société Centrale Canine informant que les accouplements à consanguinité rapprochée (père-fille, mère-fils et frère-sœur) représentant un risque pour le bien-être des chiens qui en sont issus par l'accumulation des allèles potentiellement délétères qui peut intervenir, sont désormais interdits.

Une dérogation pourra être accordée par le club de race sur dossier présenté avant la saillie. La composition de ce dossier de dérogation sera définie par le Comité et présentée aux adhérents.

En cas de contestation de la décision par l'éleveur, ce dernier aura la possibilité de demander l'arbitrage de la Commission Zootechnique.

- Un email de M Xavier Ory, propriétaire d'un Bouvier des Ardennes, demandant la démarche à accomplir pour une inscription au LOF à titre initial.

Jean – François Kranklader se charge de le contacter pour lui donner point par point les étapes à suivre pour cette inscription.

- Des informations émanant de la Société Centrale Canine :

- ✓ A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, les indemnités kilométriques pour les juges de la SCC et les Hommes Assistants passent de 0,40€/km à 0,50€.

- ✓ Les demandes de modification de dates de concours suivront toujours le même cheminement : Club vers CUT puis CUT vers responsable du GT concerné puis GT vers secrétariat CUN CBG qui traitera la demande avec le responsable du calendrier national des disciplines concernées. Et pour finir information transmise au service résultats de la SCC.

- ✓ Réorganisation du service homologation de la SCC :

- ❖ Toutes les demandes d'homologation concernant les titres de travail et le titre de Champion International Travail devront être adressées à Océanne Loison (oceanne.loison@centrale-canine.fr - Tél : 01 48 37 54 75)

- ❖ Toutes les demandes d'homologation concernant les titres de beauté (Champion de France de conformité au standard – Champion des expositions nationales – Champion de France jeune – Champion de France vétérinaire) seront adressées à Nathalie Bausmayer (nathalie.bausmayer@centrale-canine.fr – Tél : 01 49 37 54 26).

- ❖ Toutes les demandes d'homologation des titres internationaux (Champion International de Beauté – Champion International d'Exposition) seront adressées à Christina Bayoh (christina.bayoh@centrale-canine.fr – tél : 01 49 37 54 37)

- Une réponse du service homologation de la Société Centrale Canine qui, suite à la demande faite par Jean-François Kranklader, va procéder à la modification de la notion CANTO (ovin) en CANTB (bovins) sur les pédigrées, ce qui a déjà été fait pour quelques sujets.

La SCC enverra également au club la liste de tous les Bouviers des Flandres et Bouviers des Ardennes qui ont validé au moins une performance de travail depuis le 01/01/2015.

- Une lettre de M Hermans qui transmet au CFBF&A les 3 attestations d'assessorat demandées. Le dossier complet sera envoyé à la SCC afin qu'il soit nommé juge stagiaire pour le Bouvier des Flandres et le Bouvier des Ardennes.

- Une lettre de M et Mme Brondeau. Ils renouvellent leur souhait d'organiser une Nationale d'Elevage sur le terrain du Centre de dressage de la Côte Bleue à Chateaufort les Martigues (13220) et nous informent que le président de ce club a changé.

Jean-François Kranklader contactera M Capone pour l'informer que cette proposition a été étudiée par le Comité et qu'elle n'a pas été retenue pour 2018, aucun accord définitif n'ayant été donné à son prédécesseur.

Il informera également M et Mme Brondeau.

### 3. Rappel du rôle des commissions

A l'heure actuelle, les commissions du CFBF&A se résument à un responsable. Or pour qu'elles soient réellement efficaces il faudrait qu'elles soient constituées de membres du Comité auxquels peuvent s'adjoindre des personnes dont la compétence dans les domaines traités est reconnue.

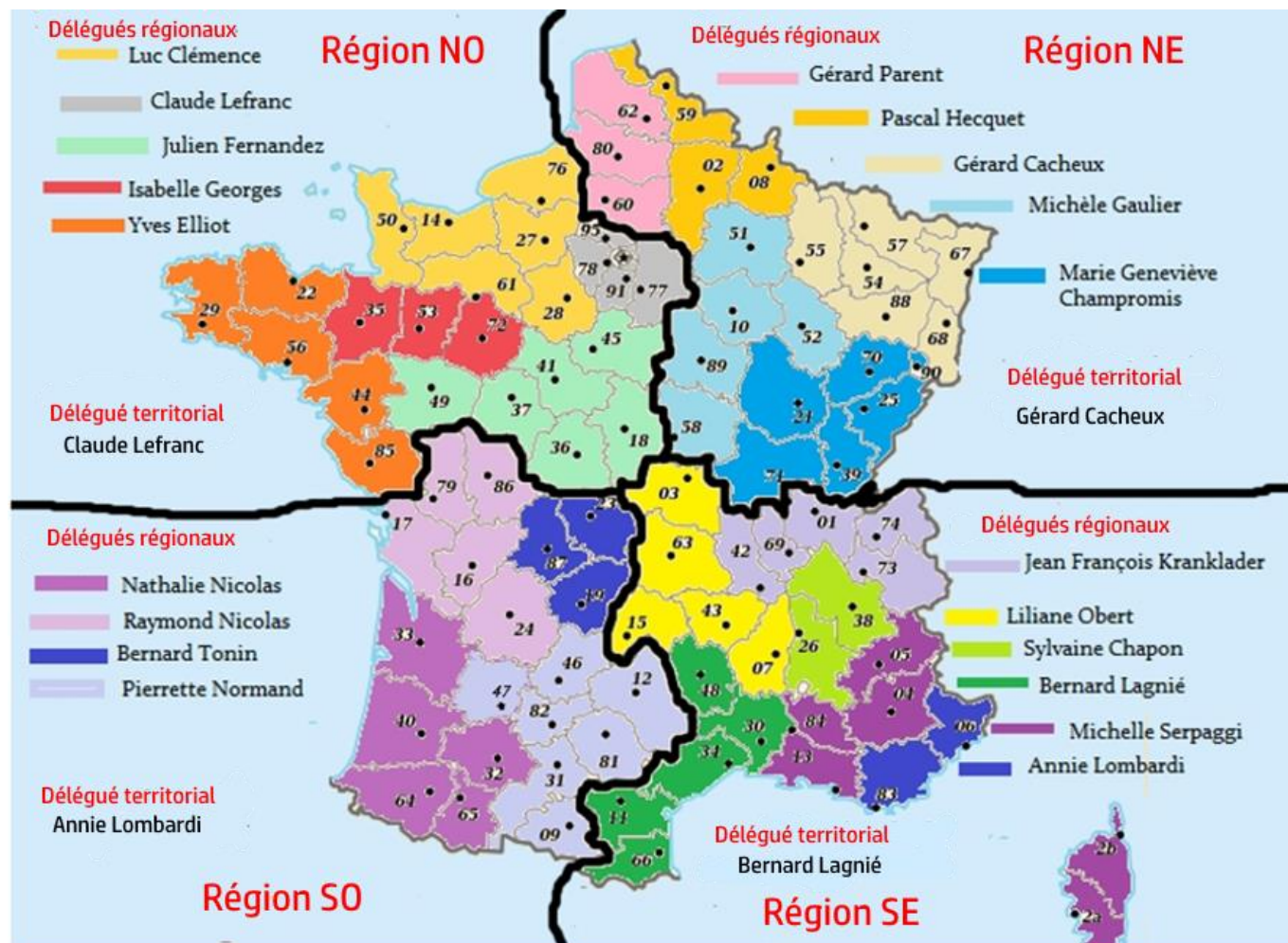
Le président rappelle que les commissions n'ont aucun pouvoir décisionnel, qu'elles doivent étudier et préparer les dossiers et soumettre des propositions au Comité.

Il n'est pas nécessaire que ces commissions se réunissent pour fonctionner. Les membres peuvent se contacter via les moyens de communication actuels (téléphone – email....)

Cette constatation débouchera sur un appel à candidature.

#### 4. Découpage définitif des délégations et statuts des délégués

La carte définitive des délégations présentée aux membres du comité est acceptée.



La page du site concernant les délégations sera corrigée. On y trouvera la liste des délégués territoriaux et régionaux avec leurs coordonnées ainsi qu'une carte des délégations.

Les délégués territoriaux transmettront aux délégués régionaux les nouvelles dispositions entérinées par le comité. Ce sera l'occasion de rappeler le rôle qu'ils ont à jouer à la suite de leur engagement.

#### 5. Calendrier 2018

- Le **Championnat de France** aura lieu les 2 et 3 juin 2018 à Paris

- **Nationale d'Élevage 2018**

- ✓ Site : Après étude des propositions d'organisation d'une NE, le **site de la Souterraine (23300)** paraît être le plus adapté à notre Nationale : site centralisé, prestations offertes par le Club d'utilisation et la municipalité (gratuité des infrastructures – logement et restauration sur place...)

- ✓ Date : 22 et 23 septembre 2018. Si ces dates ne sont pas disponibles, elle aura lieu les 15 et 16 septembre 2018.

- ✓ Jury : à déterminer

✓ CANT : même si M Bernard Tonin, délégué régional du Limousin, n'a plus ni matériel ni bétail, il se propose de s'occuper des vaches.

Une évidence s'impose : nous allons avoir de plus en plus de difficultés à organiser les CANT : matériel et bétail deviennent de plus en plus chers.

Jean-François Kranklader se propose de demander à la SCC s'il ne serait pas possible d'obtenir une participation financière de leur part compte tenu du fait que le CFBF&A est le seul club de race à organiser des CANTB, ouvert à toutes les races bergères.

Il va en même temps relancer la demande du CFBF&A datant du 18 février 2017 de modifier l'âge limite supérieur pour s'inscrire au CANTBovin jusqu'à 24 ou 30 mois (18 actuellement).

M Kerfriden, juge Bouvier des Flandres et des Ardennes, propriétaire de vaches Highland en Seine et Marne, se propose de collaborer avec le CFBF&A pour l'organisation d'un CANT (prêt du bétail et infrastructures).

Le délégué territorial devra décider si la région Ile de France est désireuse d'organiser une telle manifestation.

- **Spéciales de race et Régionales d'élevage.**

Jean-François Kranklader a reçu un courriel de Nathalie Nicolas qui se propose d'organiser une Spéciale de Race à Bordeaux en janvier 2018, juge pressenti M Leneuf.

Cette spéciale n'est pas retenue, une Spéciale de Race ayant déjà lieu à Bordeaux depuis plusieurs années. De plus M Leneuf juge la Spéciale de race de Macon en septembre 2017.

Elle propose également, pour permettre à M Kerfriden, juge stagiaire, de passer juge officiel pour le Bouvier des Flandres de doter d'une Spéciale de race les expositions à CACS du Bourget (janvier 2018) et d'Aigrefeuille (mai 2018) et d'organiser une Régionale d'Elevage le samedi 30 juillet 2018, veille de l'exposition à CACS de Jarnac

La spéciale du Bourget et la Régionale d'Elevage sont acceptées par le Comité. La spéciale d'Aigrefeuille est refusée afin d'organiser une meilleure répartition des spéciales compte tenu du nouveau découpage des délégations.

**Il est ainsi décidé que 2 Spéciales de race seraient organisées par région**

- une en exposition à CACIB
- une en exposition à CACS.

Sont retenues pour l'année 2018 :

✓ **Dans la région NO :**

- ❖ Paris Dog Show (Le Bourget 93350) exposition à CACS le 6 janvier 2018. Juge pressenti M Kerfriden
- ❖ Angers (49000) exposition à CACIB le 25 mars 2018

✓ **Dans la région NE**

- ❖ Vesoul (70000) exposition à CACS le 11 mars 2018
- ❖ Douai (59500) exposition à CACIB les 6 et 7 octobre 2018

✓ **Dans la région SE**

- ❖ Lyon (69000) exposition à CACIB le 22 avril 2018
- ❖ Avignon (84000) exposition à CACS les 6 et 7 octobre 2018. Juge pressenti M Vizzari

✓ **Dans la région SO**

- ❖ Marmande (47200) exposition à CACIB le 20 mars 2018
- ❖ Cahors (46000) exposition à CACS le 8 août 2018. Juge pressenti M Garnero

Christiane Lagnié, responsable des délégations, informera Nathalie Nicolas ainsi que les délégués régionaux et contactera les Sociétés Canines organisatrices pour savoir si les juges qu'elles ont dans leur panel nous agréent. Au cas où les juges proposés par les Canines pour ces expositions ne nous conviennent pas, le CFBF&A proposera un juge pour les spéciales.

✓ **2 Régionales d'Elevage** seront organisées en 2018 :

- ❖ Une Régionale d'Elevage à Jarnac (16200)090 le 30 juillet 2018, organisée par la délégation aquitaine
- Testeur Raymond Nicolas, testeur officiel du CFBFA

- Juge M Kerfriden
- ❖ Une Régionale d'Élevage à Aix-en-Provence (13090) organisée par les délégations PACA sur le terrain du Club Cynophile Aixois  
La date proposée est le 15 Avril 2018 sauf avis contraire du président du club. Le testeur et les juges ne sont pas encore choisis.
- ❖ Nous demanderons à Mme Georges si elle souhaite cette année organiser une Régionale d'élevage.

***Il serait souhaitable qu'annuellement une Régionale d'élevage soit organisée dans chacun des 4 territoires.***

#### 6. Point sur l'avancement et finalisation de la Nationale d'Élevage 2017

A ce jour nous pouvons dire que les formalités administratives de notre NE qui aura lieu les 23 et 24 septembre 2017 sur le terrain du Club d'Éducation Canine de la Souterraine à Bridiers (23300) sont achevées.

Les feuilles d'engagement définitives sont disponibles sur le site du CFBF&A et sur Cedia.

#### ✓ **Concours en ring :**

- ❖ Juge : M le Docteur Gilbert Schaffner
- ❖ Hommes Assistants : Nous avons procédé au changement de M Lovisolo, indisponible pour blessure par M Medhi CZESNIEWSKI (CCTTUN17 niveau 2) et à la répartition de leurs attributions :
  - Niveau 2 et 3 : M Medhi Czesniewski
  - Niveau 1 et Brevet : M David Madelenat
  - Remplaçant : M Julien Tonin
- ❖ Cette année les tarifs ont été revus à la baisse pour les adhérents et les non adhérents. (20€ pour les adhérents et 25€ pour les non adhérents).  
Les tarifs des Tests complémentaires ont également été revus à la baisse.
- ❖ Le secrétariat du concours en ring sera assuré par M Leroux, les agrès et le commissaire en ring par les membres du Club d'Éducation de la Souterraine.

#### ✓ **Epreuves d'utilité**

##### ❖ TAN et Test de Caractère :

- Testeur M Claude Lefranc, testeur officiel du CFBFA
- HA M Julien Tonin

##### ❖ CSAU et CANT

- Juge Mme Delphine Vaucouloux
- Secrétariat : Annie-Paule Lombardi
- Bernard Tonin, délégué régional du Limousin, a confirmé que tout serait prêt y compris le lot de génisses.
- Le CANT sera ouvert à toutes les autres races de chiens bergères. Les présidents des Clubs d'utilisation seront informés qu'un CANT sur bovins est organisé à la Souterraine.

Le club possède assez de pistolets pour le concours en ring et les épreuves d'utilité. Nous chargerons M Madelenat, président du CEC de la Souterraine, d'acheter les munitions correspondantes.

Mme Leroux s'occupe de commander les feuilles de CSAU, CANT.... et se charge de préparer les dossiers.

Pour les CSAU, les épreuves d'utilité et le concours en ring les lecteurs de puce sont fournis par les juges.

Claude Lefranc se rapprochera de Corinne Jessin afin de récupérer le lecteur de puce et les kakemonos.

#### ✓ **Conformité au standard**

- ❖ M Serge Guillaume jugera les mâles Bouvier des Flandres et Bouvier des Ardennes toutes classes et assurera les confirmations des mâles.  
Le secrétariat sera assuré par Mme Michèle Gaulier
- ❖ M le Docteur Gilbert Schaffner jugera les femelles Bouvier des Flandres et Bouvier des Ardennes et assurera les confirmations des femelles.  
Le secrétariat sera assuré par l'épouse du Docteur Schaffner.

**Rappel :**

- les chiens ayant un TAN, Test de Caractère, CANT auront un carton spécial fait uniquement pour le jour de la Nationale d'Élevage.

- En ce qui concerne les jugements, le juge sélectionnera dans chaque classe les 4 meilleurs sujets qui seront ensuite classés par le collège des juges officiant. A qualité égale les chiens, mâles et femelles, titulaires du CANT, TAN ou Test de caractère en classe intermédiaire, ouverte et travail bénéficieront d'une préférence. Seuls ces chiens pourront prétendre au CACS ou à la réserve

Jean François Kranklader va s'assurer auprès du Président du CEC La Souterraine que le contrôle vétérinaire a bien été prévu.

Il se charge d'informer la Préfecture de la Creuse de l'organisation de notre Nationale.

✓ **Restauration**

❖ Les repas du samedi midi et dimanche midi seront assurés par le restaurant du camping « l'Aquarelle du Limousin ».

❖ Le repas du samedi soir se fera sous la forme d'un barbecue festif organisé par les responsables du Club d'Éducation de la Souterraine sur le terrain de la Nationale.

Des tickets remis par la trésorière en même temps que les inscriptions serviront de monnaie d'échange.

❖ Le vendredi soir le repas auquel chacun contribue, s'organisera devant les bungalows du camping.

❖ Le petit déjeuner sera offert par le CFBF&A samedi matin et dimanche matin jusqu'à 10h. ensuite la buvette sera tenue par le Club d'Éducation Canine

✓ **Récompenses**

❖ La remise des coupes revêtira un caractère plus officiel. Elles seront distribuées sur le ring d'honneur par les juges pour toutes les classes. Les chiens qui n'ont pas été retenus recevront une médaille.

❖ En début d'après-midi avant les classements un tirage au sort sera effectué parmi les chiens présents.

- Une inscription à la Nationale d'Élevage 2017 et le repas du samedi soir seront remboursés à un concurrent.

- les adhésions 2018 au CBF&A seront offertes à trois autres propriétaires.

- L'affixe le plus représenté (nombre d'inscrits) sera récompensé par l'attribution d'un chèque de 50€ à l'éleveur.

✓ Afin d'agrémenter la journée du dimanche 24 septembre, une **tombola** sera organisée, dotée de 2 jambon crus. Une centaine de numéros seront mis en vente 2€ dès le samedi.

✓ **Test complémentaire** : il se déroulera le dimanche après-midi après les jugements. Le jury sera composé du président du CFBF&A, du juge de travail M le docteur Schaffner et du testeur officiel, Claude Lefranc. L'homme assistant sera M Madelenat.

✓ La boutique proposera de nouveaux accessoires et articles personnalisés. Elle sera tenue par la responsable boutique du CBF&A, Michelle Serpaggi.

✓ **Assemblée générale**

Elle se tiendra le samedi 23 septembre 2017 à partir de 17h30 pour commencer effectivement à 18h, Salle du coq, rue du Coq à la Souterraine (23300). La convocation paraîtra sur le site et au plus tard 15 jours avant la date tous les membres à jour de leur cotisation recevront une convocation à cette Assemblée Générale qui se déroulera selon l'ordre du jour suivant :

❖ Compte rendu d'activité de la secrétaire

❖ Compte rendu de la trésorière pour l'exercice 2016 à approuver et budget prévisionnel 2017 à approuver.

❖ Rapport moral du président

❖ Questions diverses. Ne seront prises en considération que les questions posées par écrit au président et envoyées par lettre recommandées avec accusé de réception 15 jours avant la date de l'AGO.

Un apéritif offert par le CFBF&A sera servi avant le repas du samedi soir.

✓ Les participants à la Nationale d'Elevage s'engagent à accepter que le CFBF&A publie les photos d'eux-mêmes et de leur chien prises ces jours-là.

✓ La journaliste du journal de la Souterraine, « la Montagne » sera invitée afin qu'elle effectue un reportage sur notre NE.

#### 7. Questions diverses


Michelle Serpaggi prend la parole pour signaler son mécontentement au sujet des résultats de la Régionale d'Elevage d'Aix-en-Provence parus sur le site.

Elle trouve anormal que seul le meilleur de race ait été inscrit dans ces résultats. Eu égard aux délégués et aux propriétaires qui se sont déplacés, elle attendait des résultats complets.

Jean-François Kranklader répond que sur le site, n'apparaissent que des résultats partiels d'exposition (CACS – CACIB – meilleur de race). Les résultats complets sont reproduits sur la page « Résultats d'Exposition » du site dès que les slips des appréciations sont renvoyés au club par la Société Centrale Canine. Or à ce jour Annie Lombardi, responsable des résultats, n'a reçu aucun résultats de cette Régionale.

Aucun autre membre du Comité ne demandant la parole, la séance est close à 16h30.

La secrétaire



le Président

